



# ERASMUS+

## Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1  
4 mars 2020





**Charte Erasmus pour l'enseignement  
supérieur  
2021-2027  
Formulaire de candidature Appel: 2020  
ERASMUS+  
PROPOSITION (PART B)**

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus  
pour l'Enseignement Supérieur  
EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

### AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

**HISTORIQUE DES CHANGEMENTS**

VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

Call: EACEA-03-2020 — Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

## **PAGE DE COUVERTURE**

*La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.*

*Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.*

## TABLE OF CONTENTS

<b>PROPOSITION (PART B)</b> .....	<b>2</b>
<b>PAGE de couverture</b> .....	<b>5</b>
<b>ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus</b> .....	<b>9</b>
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus .....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie .....	10
<b>2. Mise en œuvre des principes fondamentaux</b> .....	<b>13</b>
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux .....	13
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité .....	14
2.3. A des fins de visibilité .....	14

## **ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS**

### **Déclaration**

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ**

#### **Avant la mobilité**

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

#### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

#### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

#### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

#### À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Signature du représentant légal de l'institution

Eric HANS, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Sainte Croix – Saint Euvverte



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Notre établissement catholique porte un projet éducatif inscrit dans une ouverture à l'altérité, le développement de la personne dans toutes ses dimensions et la construction d'un citoyen capable de s'engager.

Dans le cadre de l'ouverture à l'autre, nous nous sommes engagés de manière active depuis plusieurs années dans le programme ERASMUS. Chaque année, nous proposons aux étudiants de bénéficier d'une mobilité à des fins d'apprentissage. Cela leur permet d'effectuer tout ou partie de leur stage obligatoire à l'étranger dans un pays partenaire. Notre premier objectif est de poursuivre et d'amplifier cette démarche, particulièrement avec l'ouverture à venir d'une formation BTS Commerce International.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

Nous avons également un deuxième objectif : Continuer les projets de mobilités du personnel initié depuis 2018 et les projets d'échanges entre établissements initiés en 2017.

Ces deux objectifs s'intègrent dans une stratégie d'ouverture vers l'international et de promotion de la mobilité européenne et dans le monde.

La stratégie de l'établissement concernant son internationalisation est construite en plusieurs étapes :

1) Les projets ERASMUS+ : Depuis ce qui a été mis en place en lycée (Projets KA1, KA2), jusqu'en enseignement supérieur, les projets ont créé une dynamique certaine et une mobilisation de plusieurs membres des équipes. Sans discontinuer sur la précédente période 2014-2020, nous avons déposé des projets de mobilités pour les étudiants à des fins d'apprentissage en enseignement supérieur (le dernier en date : 2020-1-FR01-KA101-078766)

2) Le développement de la pratique des langues au sein de l'établissement : A ce jour, trois langues autre que le français sont enseignées au département d'enseignement supérieur (Anglais, Espagnol, Allemand). Avec l'arrivée du BTS Commerce international, nous envisageons ouvrir une section Italien. Par ailleurs, nous avons la volonté d'augmenter le niveau de langue en Anglais à la fois des étudiants et des enseignants. C'est en ce sens que nous cherchons à introduire l'anglais dans des enseignements autres que les cours d'anglais (projet Erasmus+ Idea 2018-1-FR01-KA101-046655). C'est également en ce sens que nous développons une formation continue pour la préparation au TOEIC

3) Création d'un réseau d'établissements étrangers via les partenariats Erasmus+ et les échanges Erasmus+

4) Ouverture à des mobilités et à des projets d'échanges ouverts aux étudiants et élèves. C'est dans ce sens que nous avons réalisé le projet « Sharing The world » 2017-1-FR01-KA219-037504\_1 dédié aux personnes en situation de handicap et que nous avons écrit le projet en cours de sélection : 2020-1-FR01-KA101-078766 dédié aux personnes à besoins éducatifs particuliers.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Les actions ERASMUS + auxquelles nous souhaitons participer en priorité sont celles de mobilités d'étudiants, d'élèves et de personnels, ainsi que des partenariats et les échanges entre établissements européens. Ces actions répondent à nos axes de stratégie énoncés dans le point précédent.

Leur mise en œuvre s'organise autour d'une équipe plurielle.

-pour les stages, nous avons une personne responsable de stages qui travaille avec un professeur référent. Un présentation des opportunités de mobilités est réalisée auprès des élèves et des étudiants. Si une personne est intéressée, si elle a un terrain de stage potentiel, l'équipe se mobilise pour organiser la mobilité dans le cadre d'Erasmus +. Le réseau des entreprises est constitué de partenaires internationaux ayant une activité dans notre bassin économique, de partenaires déjà rencontrés lors des mobilités précédentes. Ce réseau a vocation à s'enrichir avec les nouvelles mobilités envisagées

-pour les projets de mobilités de personnels (type K101) et les projets d'échanges de bonnes pratiques (type K2), une coordinatrice actuellement porte le dispositif avec l'aide d'une équipe et le soutien de la direction.

Deux enseignants ERAEI (Enseignant référent pour l'action européenne et internationale) sont impliqués dans ce dispositif.

Concernant le développement de la pratique des langues, des cours de soutien sont mis en place pour les étudiants intéressés par les stages à l'étranger ou les personnels intéressés par une mobilité. Ce développement s'appuiera sur les projets en cours et à venir.

La charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2021-2027 est un élément important de notre stratégie. C'est un engagement pour l'institution qui s'inscrit pleinement dans son projet éducatif.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'implication dans des projets de type clé 1 et clé 2 nous permettent d'atteindre nos objectifs et de continuer dans une dynamique d'encouragement de la mobilité et des échanges. Nous envisageons au moins une candidature Erasmus+ par an et de continuer à encourager le travail de nos enseignants dans cette dynamique afin qu'ils puissent proposer des projets tous les ans. Depuis 2017, nous avons réussi à faire plusieurs candidatures qui ont été retenues et en 2020 nous avons envoyé 3 candidatures différentes (2 projets clé 1 et 1 projet clé 2). Cela montre notre motivation de poursuivre ce travail et de continuer à proposer des échanges Erasmus+ à nos élèves, étudiants et enseignants.

Les indicateurs quantitatifs qui sont pris en compte sont :

- Le nombre de participants aux projets de manière directe ou indirect (élèves/étudiants, enseignants, personnels, administratifs)
- Le nombre de stages effectués à l'étranger chaque année
- Le nombre d'événements organisés autour du projet Erasmus
- Le nombre de partenaires en relation avec l'établissement en lien avec les projets
- Le nombre de réunions transnationales et de réunions d'apprentissage
- nombre d'activités organisé en dehors des réunions internationales, avec des acteurs locaux et des autorités locales
- nombre de publications en ligne concernant les projets Erasmus+ dans l'établissement
- nombre de publications dans la presse concernant les projets Erasmus+ dans l'établissement
- évolution du niveau de langue (anglais dans la plupart des cas) pour les participants aux projets Erasmus+

Les critères qualitatifs sont :

- confrontation à d'autres méthodes pédagogiques pour les enseignants
- confrontation à un monde professionnel différent et à une culture différente pour les élèves et les étudiants qui effectuent des stages
- construction des liens avec d'autres établissements/personnel et apprenants d'autres pays
- évolution des compétences dans la langue anglaise
- motivation pour poursuivre leurs études pour les élèves et les étudiants, intérêt pour la formation tout au long de la vie pour les enseignants
- confrontation à des savoirs nouveaux
- connaissance de l'Union Européenne

Ces critères sont mesurables via des questionnaires (faits avant/après le projet), via des entretiens individuels et collectifs, des tests de compétences ou des observations ( en élaborant un guide d'observation)

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Notre projet éducatif est fondé sur l'accueil de tous, sans distinction. Les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et des personnels font partie intégrante de notre projet éducatif. Pour s'assurer de leur respect, nous partageons avec les familles, les étudiants et les représentants de l'établissement un charte de confiance. L'orientation des projets menés est également un gage de ce respect. Le projet Erasmus+ "Sharing the world" en est un exemple. Notre établissement s'engage également à accueillir ceux qui ont moins d'opportunités, en inclusion, à l'image du dispositif ULIS-Pro (Unité Locale d'Inclusion Scolaire), à l'image également de l'accueil de jeunes à besoins éducatifs particuliers ou bénéficiant d'une bourse d'étude en enseignement supérieur.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

#### Carte européenne

La mise en place de la carte d'étudiant européenne et de l'application mobile va permettre de faire une partie des démarches administratives en ligne. Cela facilitera le travail administratif de nos équipes.

L'intérêt pour les jeunes concernant les réductions sur les activités culturelles sont des éléments importants et l'établissement est volontaire pour transformer la carte d'étudiant nationale en carte d'étudiant européenne.

Afin de promouvoir ces outils, nous allons les présenter aux étudiants aux journées de pré-rentrée, dans le cadre des événements ERASMUS + organisés au sein de notre établissement, sur notre site internet [www.sup-scse.fr](http://www.sup-scse.fr), et via les réseaux sociaux de l'établissement.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Le respect de l'environnement est un point d'attention pour les équipes pédagogiques et éducatives, les élèves et les étudiants. C'est pour cette raison que nous avons souhaité participer en tant que partenaire à un projet ERASMUS dédié au développement durable et recyclage (Projet K201 déposé en 2020).

D'autre part, dans les projets mis en place, nous veillerons à une sensibilisation à la question de l'environnement et nous essayons quand cela est possible de pratiquer le co-voiturage, le voyage en train (mobilité en Allemagne 2019 dans le cadre d'un projet Erasmus), la limitation de l'usage du papier au profit du numérique,

Par ailleurs, l'établissement a la volonté de s'impliquer toujours davantage dans la réduction de sa consommation d'énergie, dans le tri des déchets.

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Tout au long de notre travail autour d'Erasmus, nous organisons des événements, comme ErasmusDays ou Joli mois d'Europe qui permettent de promouvoir l'engagement Civique. Nous organisons ainsi des expositions, des débats, des ateliers, afin que les jeunes comprennent l'engagement citoyen, l'importance de l'unité dans l'union européenne,...

Dans le cadre d'un projet précis, nous prenons le temps d'expliquer aux élèves et étudiants impliqués le programme Erasmus+, les institutions européennes, et particulièrement le rôle de l'Union européenne et la commission européenne dans le financement des projets Erasmus.

Les élèves et étudiants ont l'occasion de vivre cela lors des mobilités de stage et ils doivent faire un retour d'expérience après la fin de leur mobilité.

L'établissement organise également chaque année une journée autour d'une thématique citoyenne.

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Au niveau des résultats d'apprentissage liés à une période de stage en mobilité à l'étranger, des crédits ECTS sont directement comptabilisés pour valider ensuite la formation. Le stage est nécessaire à l'obtention du diplôme de BTS qui donne ensuite automatiquement 120 crédits ECTS.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Les mobilités du personnel font l'objet d'un accompagnement, avant, pendant et après.

Lorsqu'un enseignement souhaite réaliser une mobilité dans le cadre d'un projet déposé et validé, la personne qui coordonne les dispositifs ERASMUS+ l'accompagne dans les démarches; Des réunions de préparation et une réunion bilan est organisée afin de partager au plus grand nombre l'expérience. Un contact est établi de manière régulière pendant la période de mobilité

La mobilité de l'enseignant est un élément qui s'inscrit dans son dossier professionnel et qui pourra faire l'objet d'une valorisation lors d'une inspection et d'une évaluation commune avec le chef d'établissement.

Nous donnons des Europass en lien avec les organismes de formation à tous les enseignants et le personnel qui participe à des mobilités du personnel

Pour chaque mobilité, dans les contrats, les activités de préparation avant, pendant et après la mobilité sont précisées de manière détaillée.

## 2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Plusieurs événements permettent de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme :

- Présentation des projets Erasmus lors des journées de pré-rentrée
- Les journées ErasmusDays en octobre
- Les portes ouvertes (présentation d'un stand Erasmus)
- Présence d'une vitrine dans le hall d'accueil de l'établissement présentant l'ensemble des projets Erasmus
- Le Joli mois d'Europe chaque année en mai
- Des articles régulièrement écrits sur notre site internet (témoignage sur une mobilité, retour d'expérience, action,...)
- Réunions dédiées aux projets Erasmus

- Présentation des projets Erasmus+ auprès des autorités locales et des partenaires

Le lien où sera hébergé la déclaration de politique Erasmus sera : <http://www.scse.fr/partenariats/erasmus>

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La charte sera disponible en ligne et sera présentée en début d'année scolaire à l'équipe pédagogique et éducative.

Elle sera également à nouveau présentée aux participants aux projets Erasmus+.

A chaque contrat signé de mobilité, la charte Erasmus+ fera l'objet d'une communication pour qu'elle puisse être appliquée.

le 04/05/2020



